



S.H.I.F.T.



Soutien – Droits Humains – Indépendance – Familles – Transition



Document transcrit **en facile à lire et à comprendre** par l'ESAT Adapei 26-Pierrelatte

Date de transcription: juillet 2021

L'ESAT Adapei 26-Pierrelatte possède la marque qualité FALC transcription.

© European Easy-to-Read Logo: Inclusion Europe.

Plus d'informations sur www.inclusion-europe.org.

Illustrations libres de droit : ARASAAC.ORG

Qui sommes-nous ?

Nous sommes la COFACE Familles Europe.

Nous sommes un groupe d'organisations
qui représentent les familles en Europe.

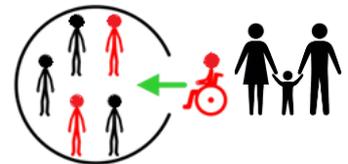


COFACE Disability regroupe des associations qui aident
les personnes en situation de handicap et leur famille.

Dans ce guide

Ce guide aide pour une véritable inclusion dans la société :

- pour les personnes en situation de handicap
- pour leur famille.



Ce guide peut être utilisé par toutes les personnes
qui veulent aider à l'inclusion.

Les mots sont difficiles ?

- **Soutien** : c'est aider une personne qui a besoin d'aide.

Exemple : l'écouter.



- **Droits Humains** : les droits humains précisent

que toutes les personnes sont libres et égales toute leur vie.

Exemple : le droit de voter.



- **Indépendance** : c'est lorsque la personne fait les choses seule.

Exemple : elle se lave seul.



- **Familles** : les familles des personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins, des questions.



- **Transition** : c'est lorsque la vie ou la société change :

- La personne grandit,

Exemple : son corps change.

- Les besoins sont différents tout au long de la vie,

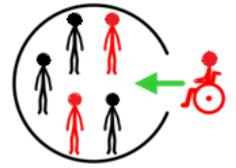
Exemple : la personne veut travailler dans un autre établissement.



En fonction des besoins de tout le monde, la société change.

Exemple : quand tout le monde veut une autre vie, la société change.

• **Inclusion** : c'est être dans un groupe sans faire de différence, parce que la personne est en situation de handicap.



• **La société** c'est le monde qui entoure la personne :

- la ville, le pays, le monde.



Dans ce guide on parle des 5 objectifs :

Soutien page 8



Droits Humains page 12



Indépendance page 16

Familles page 20



Transition page 24



Ce guide a été réalisé à partir :

- de la **Convention des Nations unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, CNUDPH,**



Convention c'est un accord entre plusieurs pays sur un sujet.

Ici, il s'agit d'un accord sur les droits des personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits que tout le monde.

- des **Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, ODD**

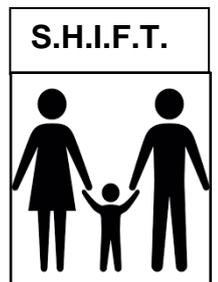
Le développement durable c'est faire attention à la planète et à ses habitants.



Si on fait attention, ses habitants pourront mieux vivre.

Ce guide accompagne les personnes qui souhaitent inclure chaque personne dans la société pour :

- respecter les droits de chaque personne,
- faire un changement qui dure dans le temps.



Inclure, c'est être dans un groupe sans faire de différence, malgré le handicap.

Inclure dans la société les personnes en situation de handicap c'est :

- ne plus proposer des établissements médico-sociaux

comme la seule solution.

Exemple d'établissements médico sociaux :

- Institut **M**édico **E**ducatif, **IME**,
- Etablissement d'**A**ide par le **T**ravail, **ESAT**.



Fermer certains établissements médico-sociaux qui seront inutiles.

Développer un accompagnement adapté à tous pour:

- proposer d'autres solutions pour vivre dans un groupe et en famille.
- accompagner la personne dans son changement entre un établissement médico-social vers un établissement classique.



Par exemple : partir d'un IME pour étudier dans un collège.

- répondre à ses besoins tout au long de sa vie.

Pour cela il faut :

- développer des services adaptés partout dans la société pour aider les personnes.
- surveiller que les droits des personnes soient respectés,
- rendre la société et les établissements accessibles aux personnes les plus fragiles,
- soutenir les familles,
- changer les idées que les gens peuvent avoir sur le handicap.

Avoir tous les bonnes idées sur le handicap.



L'inclusion doit être une idée importante dans la société pour tous.



Soutien

Soutien c'est aider une personne qui a besoin d'aide.



Exemple : l'écouter.

Ecouter et répondre à une personne en situation de handicap c'est :

- l'inclure dans la société,
- comprendre les besoins de chaque personne,
- ne pas juger la personne sur sa différence.



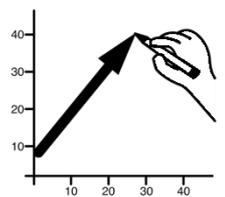
Les moyens à mettre en place

Identifier des besoins de la personne

dans sa vie de tous les jours, pour :

- améliorer les conditions de vie dans la société,
- améliorer l'éducation,
- améliorer l'emploi,
- adapter les logements,
- adapter les services de santé.

Par exemple à l'hôpital.



Réfléchir ensemble :

Les personnes en situation de handicap et les personnes qui prennent les grandes décisions doivent ensemble :

- réfléchir à des solutions,
- faire les changements,
- contrôler ce qui a été fait.



Encourager l'indépendance et l'autonomie :

L'indépendance, c'est lorsque la personne fait les choses seule.

Exemple : elle se lave seule.

L'autonomie, c'est lorsque la personne peut faire ses choix seule.

Exemple : la personne décide de vivre seule dans un appartement.



Les actions pour y arriver

- Changer les services

pour les personnes en situation de handicap et leur famille.

Apporter plus de services.

Les services doivent être adaptés à toutes

les personnes en situation de handicap.

Même si le handicap est très lourd.



- Utiliser le cadre volontaire européen de qualité pour les services.

Le cadre propose des choix pour améliorer tous les services en respectant :

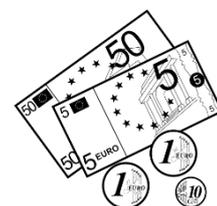


- les droits des personnes en situation de handicap,
- la participation des personnes en situation de handicap,
- l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Les pays et les services peuvent l'utiliser pour mieux répondre aux besoins des personnes.

- Payer de nouvelles installations pour les services.

Les services doivent demander l'avis aux personnes en situation de handicap et leur famille.



Les personnes en situation de handicap et leur famille savent ce qu'il faut.

- Obliger les accueils de jours à changer leurs activités.

Les activités doivent encourager l'inclusion pour vivre avec les autres.

Les activités doivent permettre aux personnes en situations de handicap :

- de participer comme tout le monde à la vie en société.



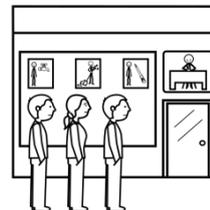
- Adapter des logements pour les personnes qui ont un handicap lourd.

Avoir des services d'accompagnement adaptés.

- Les personnes en situation de handicap doivent

être accompagnées pour trouver du travail

si elles veulent.



- Permettre aux personnes qui vivent avec un handicap lourd,

de faire des activités à l'extérieur de la maison :

- des activités de travail,

Exemple : travailler dans un établissement, une entreprise

- des activités éducatives,

Exemple : aller à l'école et à l'université

- des activités de loisirs.

Exemple : aller dans un club de sport.

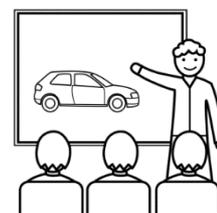


- Encourager la personne à développer son indépendance.

Proposer des formations :

Exemple : apprendre à conduire,

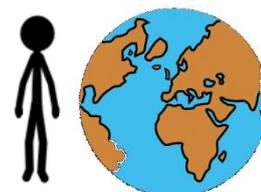
apprendre à prendre le bus.



- Chercher et encourager toutes les personnes

qui veulent s'investir

pour l'inclusion en France et dans le monde.



Il faut réfléchir et travailler ensemble.

Droits Humains

Les droits humains expliquent que toutes les personnes sont libres et égales toute leur vie.



Les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits que tout le monde.

Les moyens à mettre en place

Informez les personnes en situation de handicap :

- de leurs droits,
 - comment utiliser leurs droits,
- pour décider eux-mêmes dans leur vie.



Rendre la communication beaucoup plus simple par :

- des supports techniques et technologiques :

Exemple : un ordinateur, un téléphone, des pictogrammes.

- Faire des documents en facile à lire et à comprendre.

On peut communiquer aussi avec une aide humaine :

Exemple : une personne qui nous explique un texte.

Exemple : une personne qui nous explique en langue des signes.



Procédure de plaintes :

La personne en situation de handicap

a le droit de ne pas être d'accord.

La personne en situation de handicap peut

dire si ses droits ne sont pas respectés.

Des personnes qui connaissent la loi vont :

- l'aider à exercer ce droit,
- vérifier que ses droits sont bien respectés.



Les actions pour y arriver

- Tous les pays doivent avoir la même définition du handicap

qui respecte les droits humains :

- le handicap c'est quand la personne rencontre des obstacles

dans la vie.

Les obstacles empêchent la personne d'exercer ses droits.

Exemple :

- des escaliers empêchent la personne qui est en fauteuil roulant d'aller où elle veut.
- un patron qui ne veut pas embaucher une personne en situation de handicap.
- empêcher une personne en situation de handicap de faire des choix.



- **Les droits humains doivent être les règles les plus importantes dans le pays**



il faut que toutes les règles soient :

- pour les droits des personnes
- pour le bien-être des personnes.

- Participation des personnes en situation de handicap, leurs représentants, leur famille aux prises de décision pour :

- réfléchir à des solutions,
- décider à des actions à faire,
- évaluer les risques.



- Permettre aux enfants de vivre et de grandir dans leur famille quel que soit leur handicap.

Les enfants qui n'ont plus de parents, pourront vivre dans une famille d'accueil ou d'adoption.



- Informer le personnel qui travaille dans les services spécialisés du handicap de la **Convention des Nations unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, CNUDPH**

- Informer les personnes en situation de handicap et leur famille sur la **CNUDPH**.



- Encourager l'auto-représentation des personnes en situation de handicap.

L'auto-représentation, c'est parler pour soi-même.



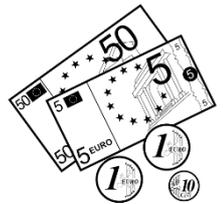
- Permettre aux personnes en situation de handicap de se faire entendre :

- grâce à des personnes qui connaissent la loi,
- pour que les plaintes soient entendues et traitées.



- Favoriser et payer de nouvelles technologies qui vont aider les personnes à mieux faire leurs choix.

Même les personnes qui ont un handicap très lourd.



Indépendance

L'indépendance, c'est lorsque la personne fait les choses seule.

Exemple : elle se lave seule.



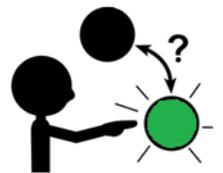
La société doit réfléchir pour être inclusive dans ses services.

Les personnes en situation de handicap

ont des besoins et des souhaits comme tout le monde.

Les services doivent proposer des choix.

Les personnes en situation de handicap décident pour elles.



Les moyens à mettre en place

- Former beaucoup de professionnels à l'inclusion.

L'inclusion, c'est être dans un groupe

sans faire de différence, à cause d'un handicap.



- Modifier, adapter le plus possible :

- l'éducation,
- les soins de santé,
- les logements,
- l'emploi,
- les transports en commun,

- les loisirs et le sport.

• Collaborer, c'est être d'accord pour travailler ensemble.

Doivent travailler ensemble :

- Les différentes organisations,
- Les secteurs spécialisés dans le handicap,
- Les professionnels spécialisés dans le handicap,
- Les services qui aident à payer pour tous les besoins.



Exemple : payer un fauteuil roulant.

Les actions pour y arriver

• Améliorer l'accessibilité de tous les bâtiments :

- l'école,
- les centres de santé,
- le logement social,
- les transports en commun,
- les centres de loisirs,
- les centres de sport,
- les établissements,



Exemple : **Maison Départementale de l'Autonomie, MDA.**

• Vérifier les places libres et accessibilité dans :

- les accueils de jour,
- les crèches,
- l'école,
- les garderies le mercredi.



- Aider les étudiants en situation de handicap :
 - à trouver un travail,
 - à faire des études supérieures,
 - à faire des formations.



- Favoriser le travail pour les personnes en situation de handicap :
 - dans le secteur public,

Le secteur public regroupe des établissements gérés par le pays.

Exemple : des écoles, des hôpitaux.

- dans le secteur privé,

Le secteur privé c'est des établissements qui ne sont pas gérés par le pays.

Exemple : les magasins, les cliniques.

La loi oblige, selon le nombre de salariés dans un établissement, d'embaucher des personnes en situation de handicap.



Sensibiliser les patrons sur les capacités des personnes en situation de handicap.

- Permettre aux personnes en situation de handicap de trouver plus facilement un travail.

Sensibiliser tous les professionnels

de tous les secteurs professionnels aux handicaps.

Par exemple : aménager les postes de travail.



- Veiller à un accompagnement adapté à la santé.

Exemple : être bien compris, être bien accueilli,
avoir des conseils pour sa santé.

Les personnes doivent être écoutées
et respectées dans leur choix.



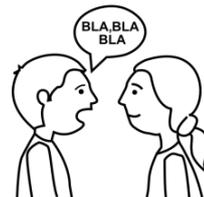
Avoir un accompagnement adapté à l'hôpital :

- répondre aux besoins des personnes en situation d'handicap,
- répondre aux besoins des personnes très fragiles.

Mieux communiquer avec les personnes en situation de handicap,

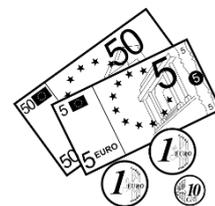
Exemple : faire participer les familles qui peuvent :

- aider à communiquer,
- aider à expliquer les besoins de leur proche.



- Créer des lois pour avoir des aides personnelles.

- Chercher des méthodes pour payer des soins personnels.



- Développer la collaboration entre tous les services
et les personnes proches de son domicile.



Les familles

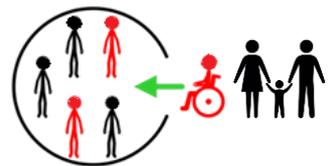
Les familles des personnes en situation de handicap ont aussi des besoins, des questions.



Les familles doivent pouvoir être autonomes.

Les familles doivent avoir une protection sociale plus forte.

Les familles doivent être incluses dans la société.



Les personnes en situation de handicap ont le droit d'avoir leur propre famille.

Les moyens à mettre en place

- Aider dès le plus jeune âge les enfants en situation de handicap et leur famille.
- Evaluer les besoins et le soutien nécessaire pour :
 - les enfants en situation de handicap,
 - la famille,
 - les aidants familiaux.



Les aidants familiaux peuvent être des :
parents, des frères, des sœurs.



Etablir un planning pour accompagner les parents qui ont besoin d'aide.

Les actions pour y arriver

- Créer des lois pour aider les aidants familiaux.

Créer des aides d'après la charte européenne pour les aidants familiaux écrit par COFACE Disability.

Une charte est un règlement.

COFACE Disability regroupe des associations qui aident les personnes en situation de handicap et leur famille.



Créer des aides pour les aidants familiaux :

- des aides venant de personnes qui ont aussi une personne en situation de handicap dans leur famille.

Exemple : se rencontrer pour trouver des solutions ensemble.

- des services pour que les aidants se reposent.
- des garanties d'argent à la retraite

si les aidants ne travaillent pas.

- des conseils et du soutien psychologique.



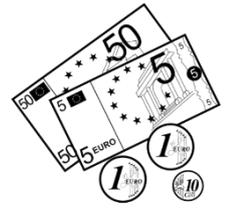
• Trouver très tôt avec différents professionnels, les réponses aux besoins :

- de l'enfant,
- des parents, des frères et des sœurs.



- Aider financièrement les personnes en situation de handicap et leur famille.

Exemple : aides financières liées au handicap.



- Développer des aides avec :

- du personnel compétent,
- du matériel, des équipements.

Des aides pour chaque personne

en situation de handicap quel que soit son handicap.



- Encourager le dialogue dans la famille

pour trouver la meilleure solution pour tous.

La famille décide du soutien qu'elle souhaite avoir.

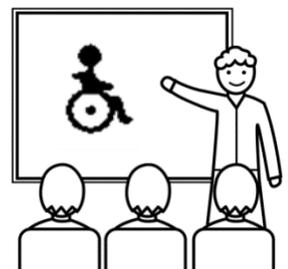


- Permettre aux familles d'avoir des formations gratuites

pour apprendre à s'occuper de leur famille proche

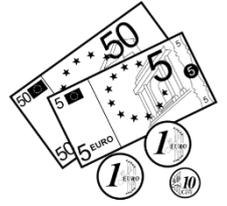
en situation de handicap.

En particulier pour les personnes avec un handicap lourd.



- Aider les parents qui travaillent avec:

- des congés en plus,
- de l'argent en plus.



- Parler aux personnes en situation de handicap de :

- la sexualité,
- la parentalité.

La parentalité, c'est être parent.

Exemple : comment il faut faire avec les enfants.



- Encourager les liens entre :

- les personnes de même famille,
- les parents et les aidants familiaux,
- les personnes qui ont une personne en situation de handicap dans leur famille.



La transition

• **Transition** : c'est lorsque la vie ou la société change :

- La personne grandit,

Exemple : son corps change.

- Les besoins sont différents tout au long de la vie,

Exemple : la personne veut travailler dans un autre établissement.



En fonction des besoins de tout le monde, la société change.

Exemple : quand tout le monde veut une autre vie, la société change.

Les personnes en situation de handicap et leur famille participent à la vie de la société.

Les moyens à mettre en place

• Accepter les personnes avec leurs différences.

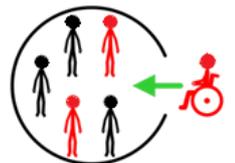
Une différence peut être le handicap.

• Inclure les personnes dans la vie de la société.

• Informer les personnes sur la nécessité de l'inclusion.

La personne en situation de handicap

est une personne comme les autres.



Les actions pour y arriver

- Prendre en compte le handicap dans toutes les décisions prises pour la société.

Chaque décision doit avoir des aménagements adaptés pour que tout le monde puisse participer.

Respecter les droits de tous.

- Informer la société sur le handicap.

Les personnes en situation de handicap ont :

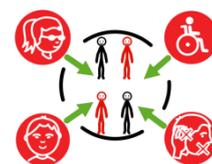
- des besoins,
- des capacités,
- des droits.

Exemple : le droit à la dignité.

Le droit à la dignité, c'est lorsque que l'on est respecté de la même manière.

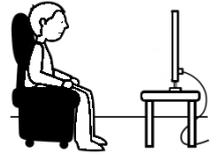
- Apprendre à l'école, le droit à la dignité pour les personnes en situation de handicap :

- ne pas faire de différence,
- ne pas juger.



• Le handicap doit se faire connaître de manière positive :

- dans des films,
- dans des séries,
- dans des émissions de télévision,
- dans des publicités.



• Les fabricants de jouets doivent créer des jouets adaptés aux enfants qui ont des handicaps différents.

• Apprendre à l'école les droits humains :

les droits humains disent que toutes les personnes sont libres et égales toute leur vie.



• Créer directement:

- des outils technologiques

Exemple : un ordinateur, un téléphone, une tablette.



- des transports,
- des bâtiments,
- des produits,

adaptés aux différences de chacun.



- Renforcer la loi anti-discrimination à tous les niveaux.

La loi anti-discrimination interdit de séparer

ou de traiter différemment les personnes à cause :

- de leur handicap,
- de leur religion,
- de leur couleur de peau.

....



- Permettre aux personnes en situation de handicap

et leurs aidants familiaux d'expliquer au gouvernement :

- leurs préoccupations,

Une préoccupation, c'est lorsque une personne a des soucis.

- leurs problèmes au quotidien.



Informations

Pour plus d'informations sur la COFACE, vous pouvez regarder notre site web.

www.coface-eu.org.

Si vous avez des questions concernant ce guide, vous pouvez nous contacter ici

secretariat@coface-eu.org.